

Nouveau

L'appli carte Vitale est disponible

Domaine(s) :

- Santé

Téléchargeable gratuitement sur l'App Store (Apple) et Google Play (Android), **l'appli carte Vitale** permet d'accéder depuis son smartphone aux **mêmes services que la carte Vitale physique**, ainsi qu'à de nouvelles fonctionnalités et à de nouveaux usages en ligne.

Gratuite et sécurisée, elle est **toujours disponible, toujours à jour** et conçue pour simplifier les démarches de santé.

Quels sont les principaux avantages ?

Une carte Vitale toujours sur soi

Avec l'appli carte Vitale, plus de risque d'oubli : elle peut être utilisée dans les mêmes situations que la carte physique (consultations, pharmacie, hospitalisation...), y compris pour la **prise en charge des ayants droit**.

Une mise à jour automatique

Contrairement à la carte Vitale physique, l'appli est **automatiquement à jour** lorsqu'elle est utilisée par un professionnel de santé compatible.

Un suivi des dépenses de soins

Après chaque utilisation, l'appli permet de consulter le **suivi des dépenses de soins**, accessibles pendant **7 jours**.

Une solution rapide en cas de perte ou de vol

En cas de perte ou de vol de la carte Vitale physique, l'appli permet de disposer **rapidement d'une version dématérialisée**, sans attendre la réception d'une nouvelle carte.

Sécurité et confidentialité garanties

L'accès à l'application est sécurisé par une **double authentification** (smartphone + mot de passe).

Elle est conforme au [Règlement général sur la protection des données](#) [1] (RGPD).

L'appli carte Vitale **ne contient pas d'information médicale**. Elle permet d'attester de l'affiliation à l'assurance maladie obligatoire et contient uniquement les données en lien avec les remboursements (*identité de l'assuré et celles des ayants droit, numéro de sécurité sociale, régime d'assurance maladie et organisme de rattachement, résumés de factures des soins*).

Comment activer votre appli carte Vitale ?

Deux parcours sont possibles selon votre situation :

- **Via France Identité** : Si vous êtes détenteur d'une carte nationale d'identité électronique (carte à puce au format carte bancaire), vous pouvez créer votre identité numérique dans

l'application France Identité pour activer votre appli carte Vitale

- **Sans France Identité :** Si vous ne disposez pas de la nouvelle carte d'identité électronique ou que nous ne souhaitez pas utiliser France Identité, un parcours d'activation par vidéo vous est proposé.

[En savoir plus](#) [2]

Attention : un déploiement progressif chez les professionnels de santé

L'appli carte Vitale est déployée progressivement.

Tous les professionnels de santé ne sont pas encore équipés pour la lire car cela nécessite **une mise à jour de leur matériel informatique pour pouvoir l'utiliser.**

Il est donc **fortement recommandé de continuer à avoir sa carte Vitale physique sur soi.**

Pratique : avec [l'annuaire santé d'ameli](#) [3], vous pouvez trouver un professionnel de santé près de chez vous qui accepte l'appli carte Vitale.

[Pour plus d'informations sur la carte Vitale et son appli, consultez le site de l'Assurance maladie.](#) [2]

Mis à jour le 23/02/26

URL source: <https://www.enim.eu/actualites/lappli-carte-vitale-est-disponible>